



Dépot de bilan et caution bancaire sur découvert

Par **viviane 7**, le **14/07/2013** à **14:50**

bonjour

je suis gérante d'un magasin en eurl après la vente je dois hélas tout de même déposer le bilan

j'ai un découvert autorisé par ma banque prof ou je suis caution que ce passe t-il dans cette situation , je n'aie pas de bien personnel rien le grand néant merci